

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 9 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Pierre BASTARD-ROSSET, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, M. Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Vincent BONEU, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseiller Municipal.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 3 mars 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Jean VULLIET, Conseiller Municipal Délégué, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==00000==--

N° 2023/026 - BUDGET PRIMITIF EAU POTABLE DE L'EXERCICE 2023 – APPROBATION

Vu le Code de Collectivités Territoriales,

Considérant les avis des différentes commissions municipales ;

M. le Maire présente le budget annexe Eau Potable 2023, équilibré en recettes et en dépenses, et qui se résume ainsi par chapitre :

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
86 835,59	<i>Restes à réaliser</i>	0,00	<i>Restes à réaliser</i>
77 500,00	<i>16 Remboursement dette</i>	972 674,18	<i>16 Emprunts nouveaux</i>
20 000,00	<i>20 Études</i>	0,00	<i>13 Subventions reçues</i>
84 000,00	<i>21 Acquisitions</i>	1 331 948,83	<i>001 Excédent reporté</i>
2 786 278,00	<i>23 Travaux - inscriptions nouvelles</i>	365 000,00	<i>040 Opérations d'ordre</i>
3 400,00	<i>040 Opérations d'ordre</i>	15 784,67	<i>021 Virement du fonctionnement</i>
0,00	<i>001 Déficit reporté</i>	372 605,91	<i>1068 Affectation du résultat</i>
3 058 013,59		3 058 013,59	

.../...

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
296 850,00	011 (charges à caractère général)	0,00	013 Atténuation de charges
206 857,00	012 (charges de personnel)	943 300,00	70 Produits des services
10 800,00	65 (autres charges)	0,00	74 Dotations, subventions
46 708,33	66 (charges financières)	0,00	75 Produits de gestion
3 000,00	67 (charges exceptionnelles)	0,00	76 Produits financiers
2 000,00	68 (provisions)	300,00	77 Produits exceptionnels
365 000,00	042 (opérations d'ordre)	3 400,00	042 Opérations d'ordre
<u>15 784,67</u>	023 (virement à l'investissement)	<u>0,00</u>	002 Excédent reporté
947 000,00		947 000,00	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe Eau Potable 2023 de la commune de THÔNES au niveau des chapitres dépenses de Fonctionnement, recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement, recettes d'investissement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 mars 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLE



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Jean VULLIET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **16 MARS 2023** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **17 MARS 2023**

THÔNES, le

17 MARS 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLE

